Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique

Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique

Band: 1 (1955)

Heft: 1-2-3: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: LETTRE CIRCULAIRE DU BUREAU DE LA COMMISSION

INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE AUX

DIRIGEANTS DES SOUSCOMMISSIONS NATIONALES

Autor: Desforge, J. / Behnke, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LETTRE CIRCULAIRE DU BUREAU DE LA COMMIS-SION INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE AUX DIRIGEANTS DES SOUS-COMMISSIONS NATIONALES

La Commission internationale de l'Enseignement mathématique (C.I.E.M.) est désormais constituée conformément aux décisions prises par l'Assemblée générale de l'Union Mathématique Internationale (U.M.I.) à La Haye, le 1er septembre 1954.

La première réunion du nouveau Comité exécutif de la C.I.E.M. a eu lieu à Genève, le 2 juillet 1955. Le procès-verbal de cette réunion a été adressé aux sous-commissions nationales.

Il est rappelé que la composition du bureau de la commission, élu pour la période du 1er janvier 1955 au 31 décembre 1958, est la suivante:

Président :

M. le Professeur Behnke, Université de Münster-Westfalen (Allemagne).

Vice-présidents: M. le Professeur Kurepa, Université de Zagreb (Yougoslavie).

M. le Professeur Stone, Université de Chicago (U.S.A.).

Secrétaire:

M. Desforge, Inspecteur général de l'Instruction publique, Paris (France).

I. Liaisons entre la C.I.E.M. et les sous-commissions nationales.

Le Bureau tient d'abord à insister sur le fait que le travail et l'action de la C.I.E.M. ne pourront avoir quelque efficacité que si elle est aidée par les sous-commissions nationales, qui, seules, peuvent recueillir des informations et procéder à des enquêtes portant sur l'enseignement des mathématiques à tous les niveaux. Il est donc d'une importance essentielle que les sous-commissions nationales prennent contact et restent en liaison fréquente avec la C.I.E.M., pour présenter des suggestions, pour signaler les questions et les problèmes qui leur paraissent d'un intérêt général et qui pourront être proposés comme sujets d'étude.

II. Programme de travail pour la période 1955-1958.

Lors de la réunion du Comité exécutif à Genève, un programme de travail a été discuté et établi pour la période de 1955 à 1958. Les trois sujets qui ont été retenus et qui feront l'objet de rapports au Congrès International d'Edinbourg en 1958, sont:

- 1º l'enseignement des mathématiques jusqu'à l'âge de quinze ans (cette étude est liée à l'enquête sur l'enseignement des mathématiques pendant la période de seize à vingt-et-un ans, qui avait été instituée à l'occasion du Congrès d'Amsterdam en 1954);
- 2º les bases scientifiques des mathématiques dans l'enseignement secondaire;
- 3º l'étude comparée des méthodes d'initiation à la géométrie.

Il est instamment demandé aux sous-commissions nationales de prendre une part active à l'étude de ces trois questions, afin que les communications qui seront présentées à Edinbourg apportent des points de vue et des opinions variées et permettent des comparaisons et des rapprochements intéressants.

Il convient de préparer dès maintenant ces travaux et d'en prévoir la coordination. C'est pourquoi le Bureau prie les souscommissions nationales de bien vouloir lui faire connaître, avant le 1^{er} mai 1956, leurs intentions au sujet de leur participation à ces trois enquêtes, en y joignant, si possible, un bref avant-projet concernant chacun des rapports qu'elles comptent présenter, avec l'indication des noms des rapporteurs qui auront été désignés.

III. Congrès organisé par l'Inde, en 1956.

Un Congrès organisé par l'Inde, sur l'enseignement des sciences, aura lieu au mois de février 1956, à Bombay. M. le Professeur Stone a été désigné comme délégué de la C.I.E.M. à ce Congrès.

A cette occasion, la sous-commission de l'Inde désirerait vivement recevoir une documentation détaillée sur l'enseignement des mathématiques dans les différentes nations. Pour répondre à ce vœu, les sous-commissions nationales sont invitées à faire parvenir à la sous-commission de l'Inde les programmes, les plans d'études, les publications diverses concernant cet enseignement. Ces envois doivent être faits, le plus rapidement possible, à l'adresse:

Ram Behari,
Professor and Head of the Department of Mathematics,
University of Delhi,
Delhi (India).

IV. Organe officiel de la C.I.E.M.

Le Comité exécutif de la C.I.E.M. a confirmé, au cours de la réunion du 2 juillet 1955, que la revue *L'Enseignement Mathématique* (Secrétariat de la Rédaction à l'Institut de Mathématiques de l'Université de Genève-Suisse) était l'organe officiel de la Commission Internationale.

Une note relative à la diffusion de la revue est jointe à la présente lettre. Le Bureau demande aux sous-commissions nationales de faire tout le possible pour répondre à l'appel qui leur est ainsi adressé.

V. Collection de manuels d'enseignement.

Il est demandé aux sous-commissions nationales de compléter les collections de manuels et de documents, relatifs à l'enseignement des mathématiques dans les établissements secondaires, qui avaient été rassemblés pour le congrès d'Amsterdam. Toutes les personnes intéressées sont priées de s'adresser à:

M. Cardot,
Centre National de Documentation Pédagogique,
Musée Pédagogique,
29, rue d'Ulm,
Paris Ve (France).

VI. Une réunion du Comité exécutif de la C.I.E.M. aura lieu à Münster-Westfalen, le 27 mai à 10 heures.

Cette réunion aura lieu en liaison avec:

- 1) Une réunion de la sous-commission allemande au sujet des enquêtes mentionnées aux paragraphes II, 1° et 2°. Tous les membres de la C.I.E.M. et de ses sous-commissions y sont invités.
- 2) La 22^e réunion « Zur Pflege des Zusammenhangs von Universität und Schule », organisée par l'Université de Münster. Les programmes de cette réunion seront communiqués, sur demande, au mois d'avril. Toutes les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Bureau de M. le Président Behnke, Münster/Westfalen.
- VII. La correspondance destinée à la C.I.E.M. doit être adressée à son Président:

Professor Dr. Behnke, Mathematisches Institut der Universität Münster, Schlossplatz 2, Münster/Westfalen (Deutschland).

Le 23 janvier 1956.

J. Desforge.

H. Behnke.

NOTE CONCERNANT LA REVUE « L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE »

Lors de sa réunion du 2 juillet 1955, à Genève, le Comité exécutif de la Commission internationale de l'enseignement mathématique (C.I.E.M.) a décidé de considérer la revue L'Enseignement mathématique comme l'organe officiel de la Commission.

La première série de *L'Enseignement mathématique* vient de s'achever avec la publication du tome XL; le premier fascicule de la nouvelle série paraîtra d'ici peu. Cette seconde série se propose de contribuer à la réforme et au développement de